

Baromètre du Travail Ouvert

Décembre 2020 - 1ère édition

2020

ANNÉE ZÉRO DU TÉLÉTRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC

Échantillon représentatif de 1000 actifs



1.

TÉLÉTRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : LES AGENTS VEULENT TRANSFORMER L'ESSAI

Pour le secteur public, 2020 a été l'année de grand basculement en matière de télétravail.

Les agents jugent très majoritairement que leur organisation n'était pas prête à basculer en télétravail, y compris pour le second confinement. Pour autant, ils en tirent un bilan largement positif.

Les agents veulent transformer l'essai pour l'avenir : **trois quarts des agents veulent désormais télétravailler régulièrement.**

2020 : TÉLÉTRAVAIL DANS LE SECTEUR PUBLIC, DE TRÈS MARGINAL À PRATIQUE COURANTE

Je pratique le
télétravail au moins
1 jour par semaine

AVANT
LE CONFINEMENT

13%

PENDANT LE
1ER CONFINEMENT

48%

ENTRE LES 2
CONFINEMENTS

22%

PENDANT LE
2E CONFINEMENT

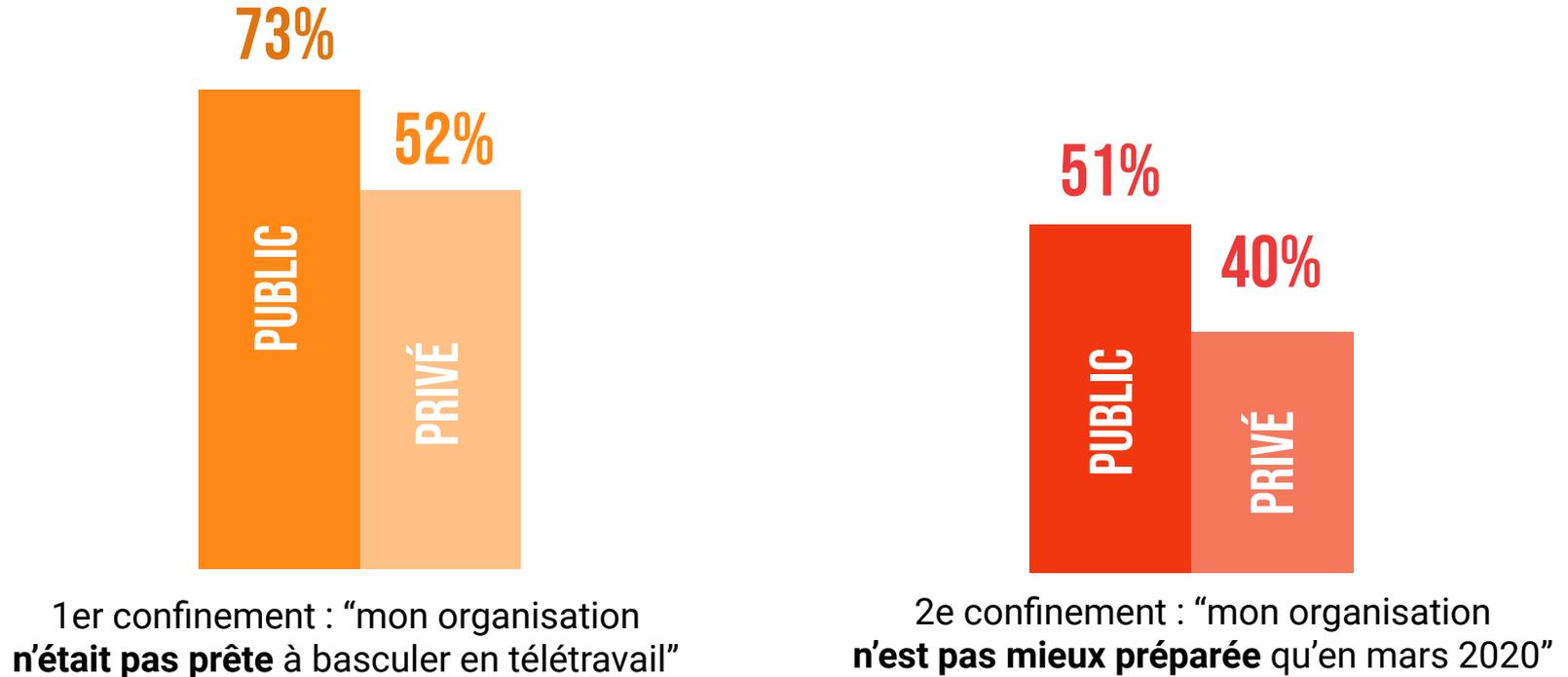
41%

CONFINEMENT : LES ADMINISTRATIONS PRISES AU DÉPOURVU

WIMI



...DEUX FOIS DE SUITE



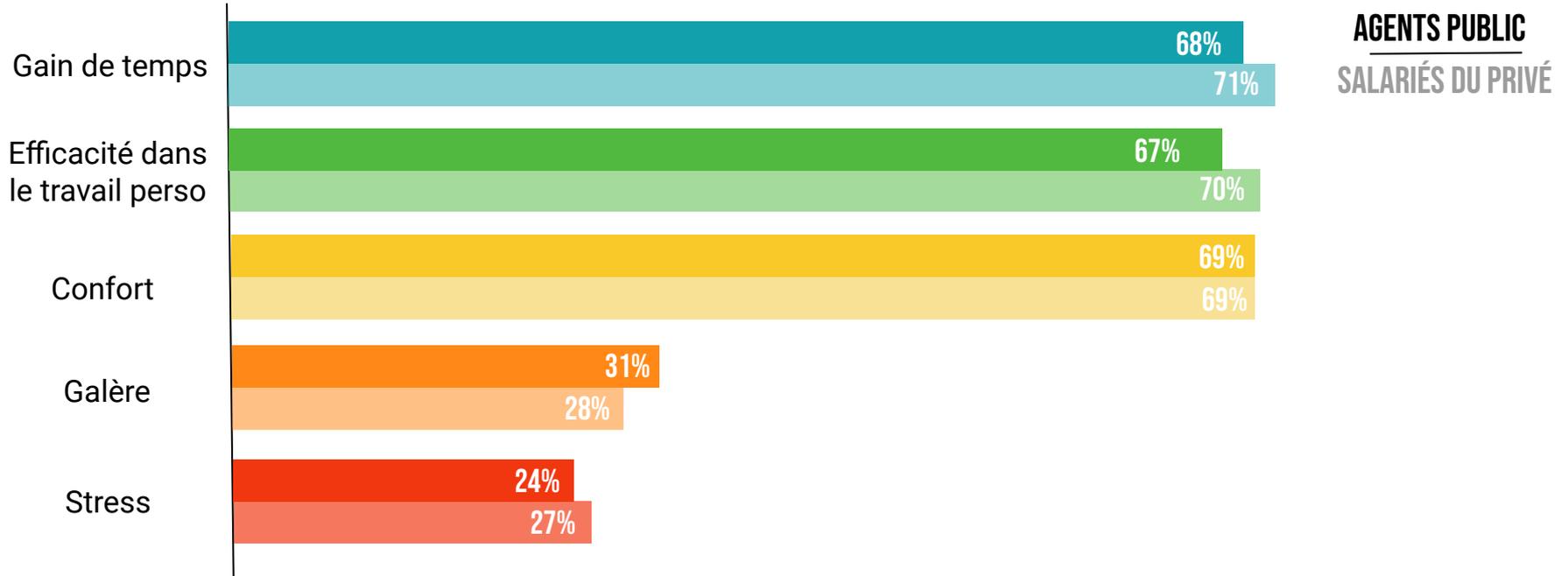
ET POURTANT...



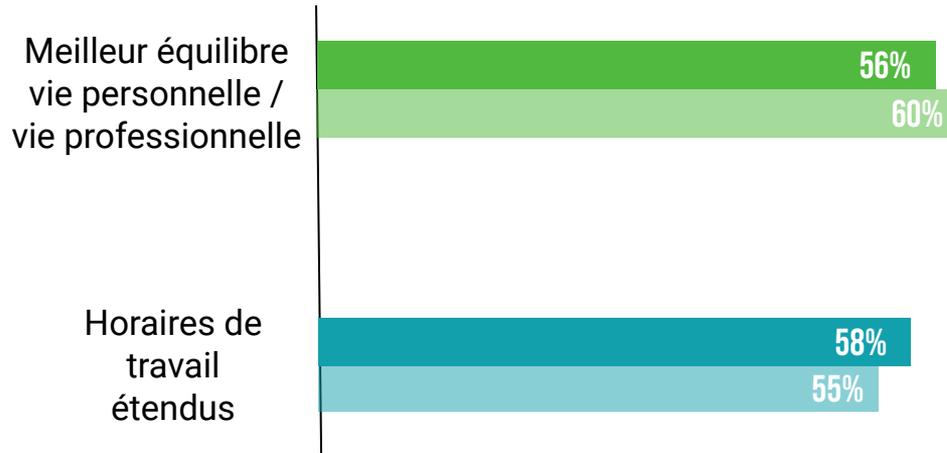
67%

**DES AGENTS
ONT BIEN VÉCU LE DEUXIÈME CONFINEMENT
D'UN POINT DE VUE PROFESSIONNEL**

Pour ma vie pro, le télétravail est synonyme de :

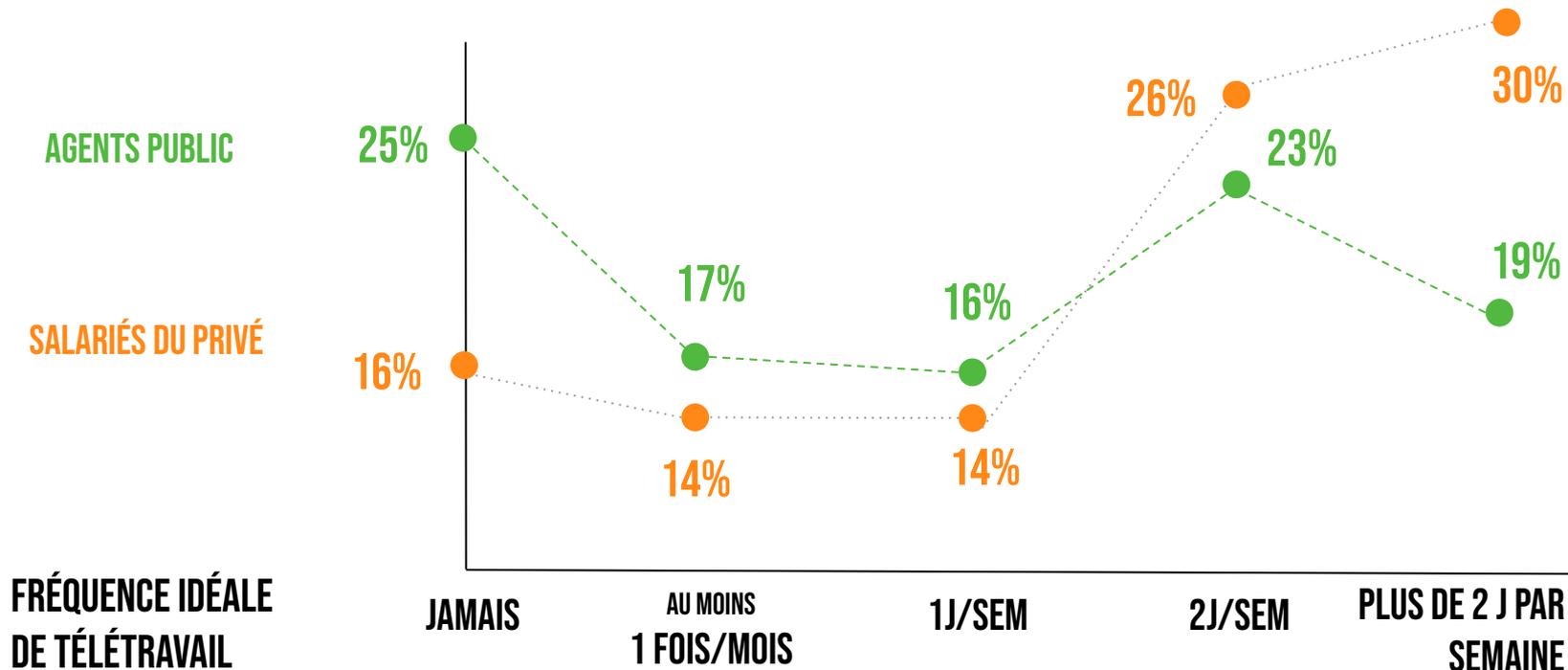


Pour ma vie perso, le télétravail est synonyme de :



AGENTS PUBLIC
SALARIÉS DU PRIVÉ

42% DES AGENTS VEULENT TÉLÉTRAVAILLER AU MOINS 2 JOURS PAR SEMAINE



59%

**DES AGENTS PRONOSTIQUENT QUE
DEMAIN IL Y AURA DAVANTAGE
DE TRAVAIL À DISTANCE,**

que la crise actuelle aura durablement impacté la
façon d'organiser le travail

2.

DES FREINS TECHNIQUES ET CULTURELS

Selon les agents, deux éléments compliquent la généralisation du télétravail dans le secteur public :

- **Le manque d'outils adaptés** (logiciels notamment) est la première raison évoquée. Un agent sur deux ne peut pas consulter ses documents à distance.
- **Un frein culturel** avec une tendance au présentéisme et une image négative des télétravailleurs.

Selon moi, les principales raisons qui rendent difficile le développement du télétravail :

**Un problème d'équipement :
un manque d'outils adéquats
(logiciels, matériel)**

1
61%

Un manque de
confiance de la part
des managers

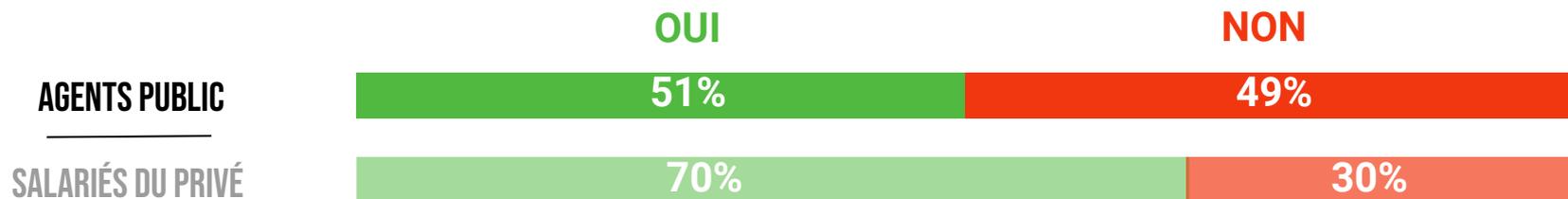
Un problème culturel :
ce n'est pas vraiment
dans la mentalité

2
45%

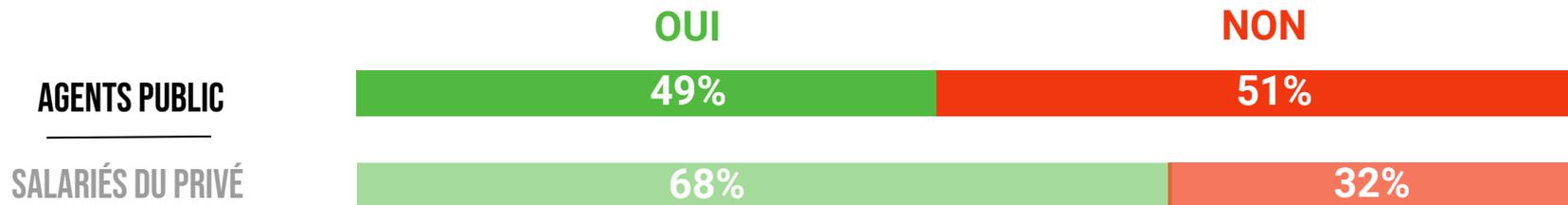
3
44%

OUTILS NUMÉRIQUES : LE PUBLIC EN RETARD SUR LE PRIVÉ

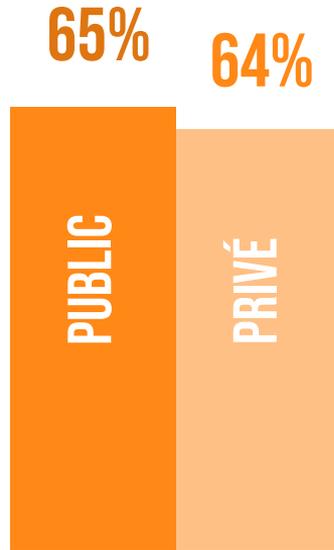
Les outils fournis par mon employeur sont adaptés au télétravail



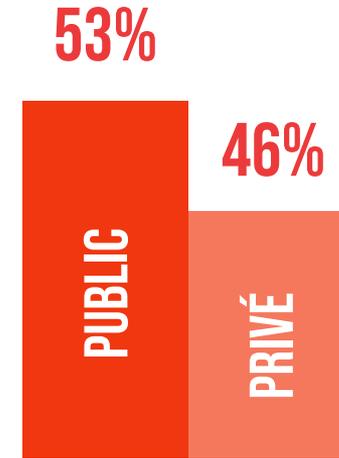
J'ai facilement accès à mes documents à distance



*Dans mon organisation,
il y a une culture du présentéisme :
les gens restent au bureau
pour montrer qu'ils travaillent*



*Dans mon organisation,
ceux qui travaillent à distance
sont considérés comme des "planqués"*



3.

LE CONFINEMENT,

« SUPER-RÉVÉLATEUR » DES MODES DE TRAVAIL

Dans cette période exceptionnelle, le télétravail a été d'autant mieux vécu qu'il préexistait dans l'organisation une **culture de travail ouvert : transparence, esprit d'équipe et confiance.**

LES CLÉS D'UN TÉLÉTRAVAIL BIEN VÉCU 1/3 : LA TRANSPARENCE



Dans les organisations
où “l’échange d’informations
est encouragé” :

71%

des agents ont **“bien vécu cette période de confinement d’un point de vue professionnel”** :
10 points de plus par rapport aux organisations où l’échange d’informations n’est pas encouragé.

LES CLÉS D'UN TÉLÉTRAVAIL BIEN VÉCU 2/3 : L'ESPRIT D'ÉQUIPE



Dans les organisations
où “le travail en équipe
est encouragé” :

71%

des agents pensent que **le télétravail est synonyme de gain de temps** : c'est **12 points de plus** par rapport aux organisations où le travail en équipe n'est pas encouragé.

LES CLÉS D'UN TÉLÉTRAVAIL BIEN VÉCU 3/3 : LA CONFIANCE

Dans les organisations où
“la hiérarchie fait confiance
aux collaborateurs” :

70%

des agents ont **“bien vécu cette période de confinement d’un point de vue professionnel”** : c’est **8 points de plus** par rapport aux organisations où la hiérarchie ne fait pas confiance aux collaborateurs.

4.

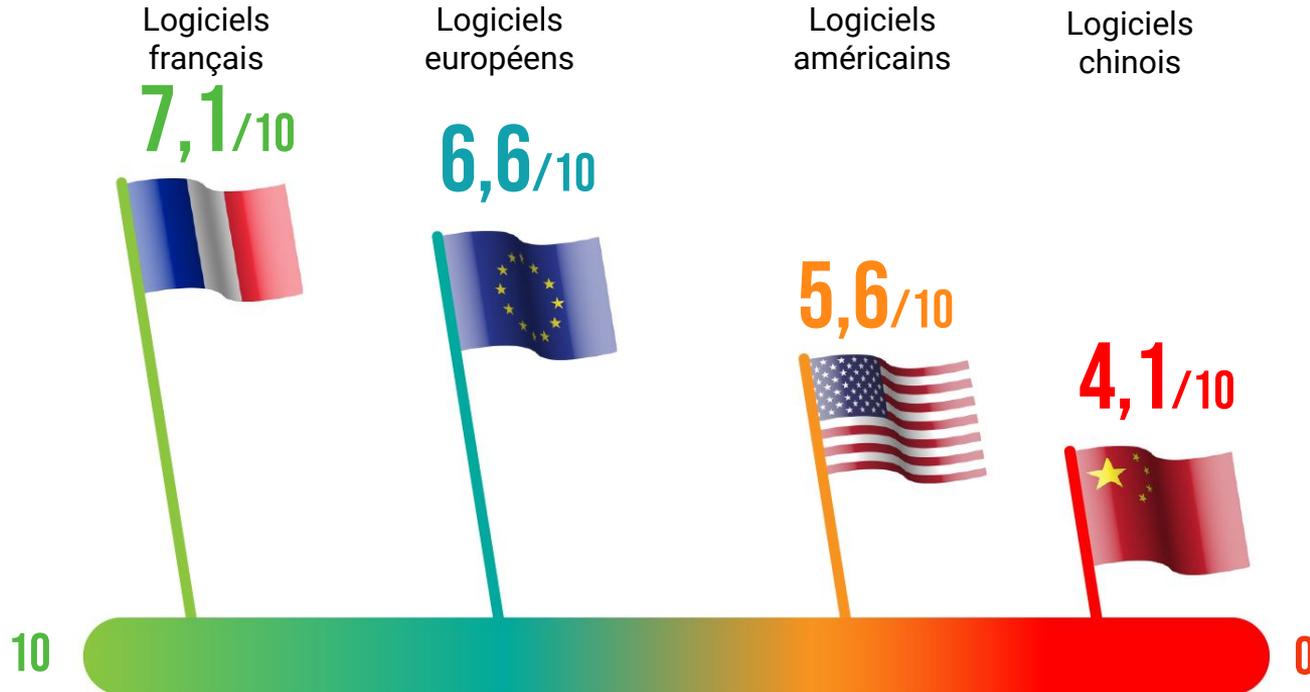
PROTECTION DES DONNÉES : LE PATRIOTISME DIGITAL SE NOURRIT DE LA DÉFIANCE VIS-À-VIS DES OUTILS AMÉRICAINS

Le travail à distance conduit les actifs à héberger des documents sur le cloud et à échanger davantage par visio-conférence, tchat, messageries, etc.

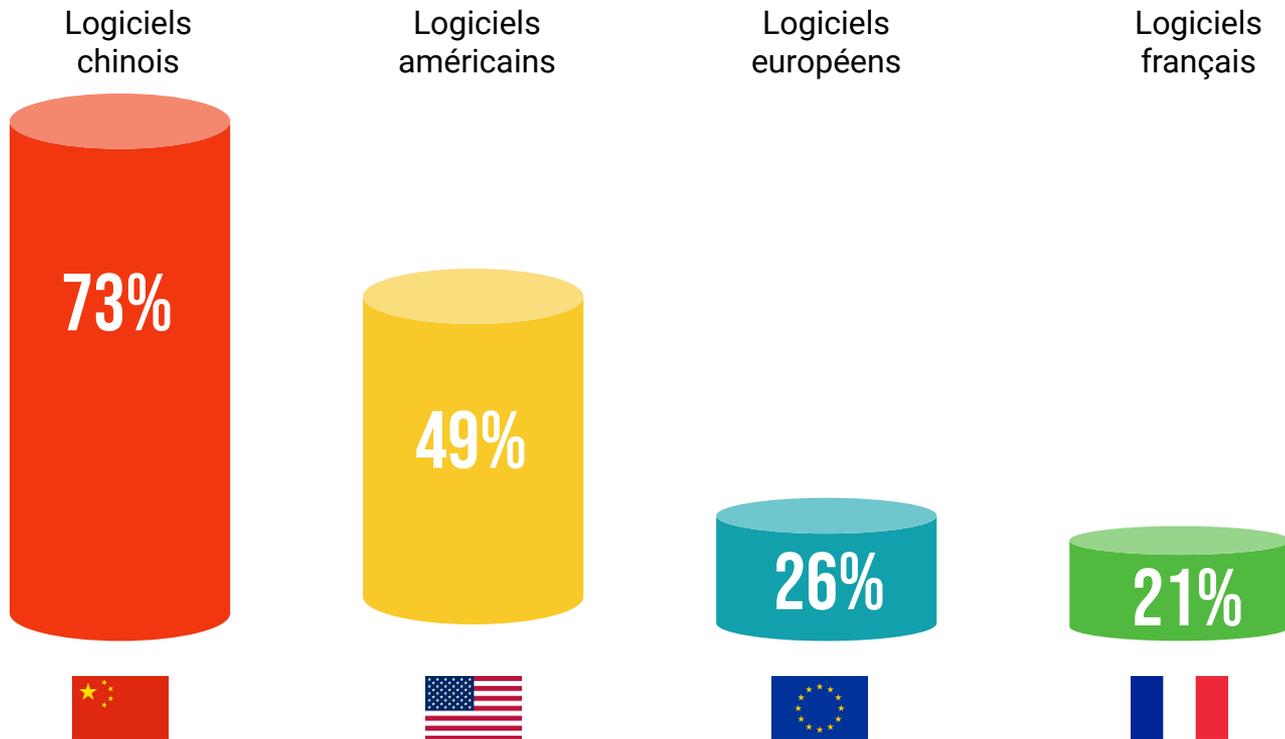
Pour la protection des données professionnelles, les actifs interrogés accordent une confiance nettement plus élevée aux logiciels français et européens qu'aux logiciels américains ou chinois.

La solution ? Acheter local ! **9 sondés sur 10** souhaitent que l'Etat et les entreprises réalisent au moins 50% des leurs achats numériques auprès d'acteurs français ou européens.

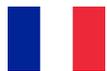
***Pour la protection de mes données professionnelles,
je fais confiance aux logiciels suivants (note sur 10) :***



En matière de protection des données professionnelles,
je ne fais pas confiance aux logiciels suivants :



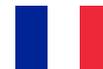
91% DES SONDÉS PENSENT QUE L'ETAT
DEVRAIT RÉALISER
AU MOINS LA MOITIÉ DE SES ACHATS DE LOGICIELS
AUPRÈS D'ACTEURS FRANÇAIS



LES ENTREPRISES AUSSI !

88%

des sondés pensent que les entreprises devraient réaliser au moins la moitié de leurs achats de logiciels auprès d'acteurs français



84%

des sondés pensent que les entreprises devraient réaliser au moins la moitié de leurs achats de logiciels auprès d'acteurs européens



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'enquête a été réalisée par un questionnaire auto-administré en ligne

1000 actifs ont été interrogés ; il s'agit de **professionnels de bureau**, c'est-à-dire qui travaillent tous les jours ou plusieurs jours par semaine dans un bureau

L'échantillon se décompose entre deux groupes distincts : 500 salariés du secteur privé et 500 agents du secteur public issus des trois fonctions publiques

L'enquête a été réalisée du 10 au 20 novembre 2020, au coeur du second confinement

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas.

A PROPOS DE WIMI

Wimi, éditeur de logiciel français et leader des outils collaboratifs professionnels, est un acteur engagé pour la souveraineté numérique et la transformation digitale partagée.

Wimi équipe l'Assemblée Nationale, le Sénat, plusieurs ministères et services publics ainsi que le Service d'Information du Gouvernement (SIG). **Sa plateforme intégrée offre un ensemble complet de fonctionnalités pour collaborer de manière agile en mode projet :** tchat, visio, partage de documents, drive, tâches, agendas.

L'entreprise a mis au point depuis 2010 des solutions exclusivement développées, opérées et hébergées en France, dans le strict respect du règlement général de protection des données (RGPD) et opérant hors des réglementations extraterritoriales (Cloud Act US).

En 2020, WIMI a été l'une des entreprises fondatrices du collectif Play France en faveur de la souveraineté numérique européenne.

CONTACT

Wimi

112, rue Réaumur, 75002 Paris

01 76 44 01 97, wimi-teamwork.com

Presse

Barthélémy Bolo

06 35 81 91 45, barthelemy.bolo@evidenceparis.fr

Conception / rédaction : Evidence, evidenceparis.fr



EVIDENCE